

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL SUD-OUEST
LIGUE WILAYA DE FOOTBALL NAAMA

Site web : www.lwfnaama.dz / **Facebook** : [lwfnaama](#) / **Email**: lwfnaama@hotmail.fr

COMMISSION WILAYA DE DISCIPLINE

Procès –Verbale N°12 Séance du 11/03/2024

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement des affaires
- Vu les feuilles de match.
- Vu les rapports des arbitres.
- Vu les rapports des délégués

Membres Présents :

MM	LASKRI	Habib	Président
	BELLIA	Ibrahim	Membre
	KHERRAFI	Gherissi	Secrétaire

*****Championnat Division Honneur *****

DEFALCATION

Vu l'affaire n°03 parue sur PV n°02 du 01 Janvier 2024 portant sanction financière à l'encontre du WAB Abdelmoula ;

Vu la mise en demeure n°27 du 04 Février 2024 fixant les échéances du 02 Janvier 2024 Au 11 Février 2024.

Vu la disposition de l'article 133 du RCFA Séniors ;

Vu le non paiement dans les délais ;

la commission décide:

Défalcation d'un (01) point à l'équipe sénior du WAB à compter du 18 Février 2024

AFFAIRE N°25: Rencontre ESM// MBA du 08/03/2024

- Partie arrêtée à la 30mn
- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu le rapport de l'équipe MBA
- Attendu que l'arbitre de la rencontre **ESM // MBA** a arrêté la rencontre suite au refus du club **MBA** de ne pas continuer la rencontre suite à la décision de l'arbitre
- Attendu qu' après la tente d'un laps de temps réglementaire l'arbitre établie un constat de refus
- Attendu que l'arbitre en agissant de la sorte a fait une juste application de la réglementation
- . Par ces motifs la commission décide (Article 62 des R.G de la FAF. Phase Retour)**
- Match perdu par pénalité pour **MBA** pour en attribuer le gain au **ESM** qui marque (trois) 03 points et un score de trois (03) but a zéro (00)
- Défalcation 6 points
- Amende de 15.000.00DA de l'équipe MBA.

Joueurs Expulsés :

-ZELLAT Fethi licence n°23W45J0296 « MBA » pour insultes envers officiels
Sanction 02 matchs ferme + amende 2500,00DA Article 121 des RG de la FAF.

-ZELLAT Ali licence n°23W45J0301 « MBA » pour insultes envers officiels
Sanction 02 matchs ferme + amende 2500,00DA Article 121 des RG de la FAF.

-BOUFELDJA Imad licence n°23W45J0289 « MBA » pour insultes et tentatives d'agression envers officiels
Sanction 04 matchs ferme + amende 2500,00DA Article 120 des RG de la FAF.

DIRIGEANT

-KHETOU Lakhdar licence n°23W45D0014 « MBA » pour insultes envers officiels
Sanction 01 mois sanction ferme + amende 5000,00DA Article 121 des RG de la FAF.

AFFAIRE N° 26: Rencontre OMAS//CASEK du 09/03/2024

- Partie non jouée
- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que l'arbitre de la rencontre na pas en lieu suite de l'absence de l'équipe OMAS // CASEK au lieu et heure prévue de la rencontre
- Attendu qu'après la tente d'un laps de temps réglementaire l'arbitre établie un constat d'absence de l'équipe CASEK
- Attendu que l'arbitre en agissant de la sort à fait une juste application de la réglementation
- . Par ces motifs la commission décide (Article 62 des R.G de la FAF. Phase Retour)
- Match perdu par pénalité pour CASEK pour en attribuer le gain au OMAS qui marque (trois) 03 points et un score de trois (03) but a zéro (00)
- Défalcation de 06 points pour l'équipe CASEK
- Amende de 15.000.00DA de l'équipe CASEK.

Président de la Commission
HABIB LASKRI